

La lettre des bénévoles



SOLIDARITÉ

<http://afpli.pagesperso-orange.fr/>

N°27 DÉCEMBRE 2021

Bonjour à toutes et à tous.

Cette publication se veut un trait d'union entre les bénévoles d'AFPLI-Solidarité. Donner de l'information sur la vie de l'association, permettre d'échanger entre nous sur des initiatives, tenir au courant les autres bénévoles de l'actualité des antennes. Adressez-moi vos suggestions, vos remarques, elles seront les bienvenues...

Le don à l'AFPLI

Tout d'abord, comment ne pas aborder la situation sanitaire qui a tant impacté notre activité ces derniers mois.

Vous avez reçu un mail de notre Directrice qui nous demande d'appliquer avec la plus grande rigueur les gestes barrières. Il en va de la santé de toutes et de tous et de la pérennité de notre activité si utile aux personnes nouvellement arrivées.

Concernant les dons à l'AFPLI, vous savez que depuis 2014, nous avons obtenu de l'administration fiscale le statut d'intérêt général, ce qui permet aux personnes effectuant un don de le défiscaliser l'année suivante à hauteur de 66%.

Autrement dit, si vous donnez 60 euros, il restera à votre charge 20 euros.

Cet encouragement aux associations qui ont une activité utile pour la collectivité nous permet d'abonder un peu notre budget, et cela est très utile.

Parlons clairement.

l'AFPLI est principalement financée par l'Etat, Le Département de la Nièvre et les collectivités locales. Ces financeurs, que nous avons rencontrés dernièrement et que nous avons chaudement remerciés, nous versent des subventions qui nous permettent d'assurer environ 85 % de nos dépenses, rigoureusement gérées.

Notre petit organisme de formation, par la signature de conventions avec des

salarié.e.s ou des entreprises assure un peu plus de 10%.

Les dons au profit de l'AFPLI sont donc indispensables pour que l'AFPLI puisse continuer son activité.

Les années précédentes, ils ont représenté ces quelques pour cent.

Nous sommes donc toutes et tous mobilisé.e.s pour rechercher des donateurs autour de nous. Comment faire ?

Des documents existent pour expliquer autour de vous l'intérêt de faire un don à l'AFPLI. Vous les trouverez sur le site de l'AFPLI en page d'accueil. Vous pouvez également vous adresser à l'AFPLI pour des lettres personnalisées.

<https://afpli.pagesperso-orange.fr/>

En ce moment, les grandes associations nous sollicitent pour faire un don. Leur combat est indispensable mais notre petite association permet à environ 500 personnes par an, gratuitement, d'accéder à la connaissance de la langue française, de mieux s'intégrer dans notre société et d'en maîtriser les codes. Elle mérite donc d'être encouragée.

En attendant, je vous remercie de votre activité bénévole, et comme les grandes réunions conviviales devront attendre encore un peu, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean Luc Brun
Président d'AFPLI-Solidarité